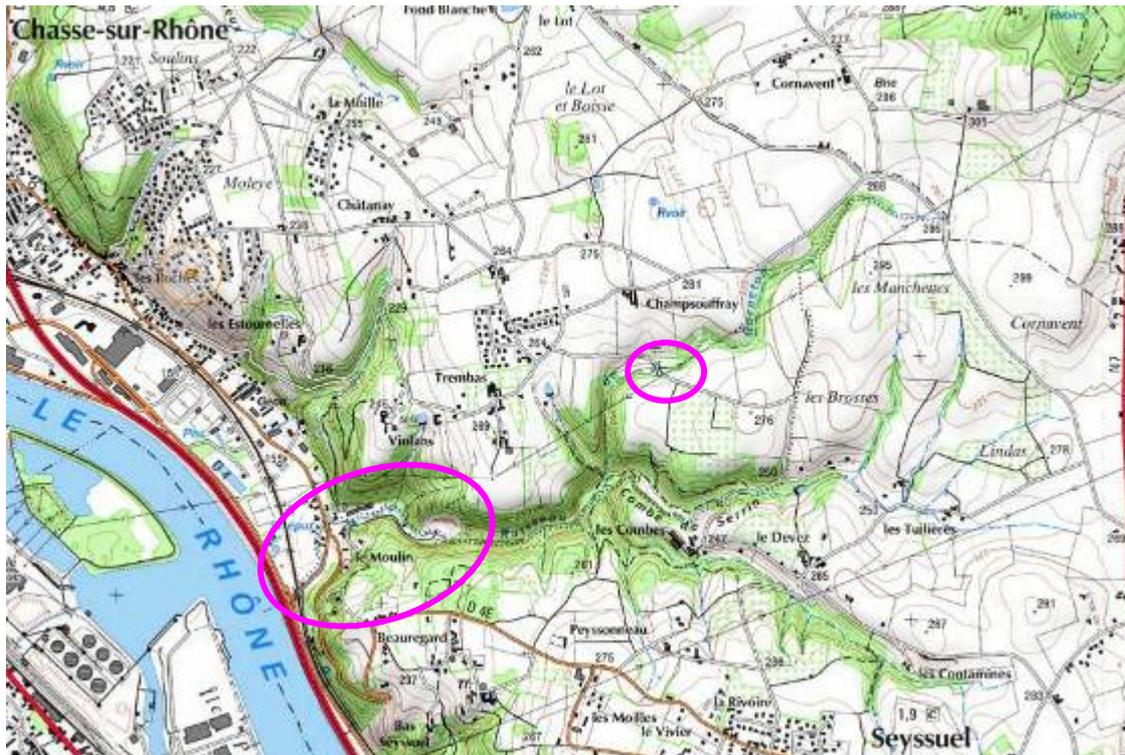


Situation

Territoire :

Communes de CHASSE SUR RHONE et SEYSSUEL

Cours d'eau, lieu-dit : **Torrent le Gorneton** au hameau Le Moulin



Nature de l'intervention :

Expertise RTM 38 suite à la forte crue du Gorneton du 2 mai 2013.

Levers des laisses de crues, estimations des débits, réévaluation des aléas hydrauliques, propositions d'interventions et de travaux complémentaires.

Nota 1 : une fiche-événement (mission spécifique Etat/RTM) sera rédigée suite à cet événement.

Nota 2 : les communes de Seyssuel et de Chasse sur Rhône ont fait une demande de reconnaissance CATNAT. Le dossier est en cours d'instruction par la Préfecture de l'Isère.

Intervenants :

ONF/RTM : Romain DE OLIVEIRA (ingénieur) et Cécile BERTRAND (technicienne).

Dates de visites :

- 1^{ère} visite sur site le 7 juin 2013, en présence de Sandrine FRAYSSE Responsable assainissement à Vienne Agglo.
- 2^e visite le 12 juin 2013, avec la participation de Yannick ROBERT (Géologue RTM 38).

Diffusion :

- Vienne Agglo,
- Mairie de Seyssuel,
- Mairie de Chasse sur Rhône,
- Pôle expertise RTM 38.

Auteur de la fiche :

Cécile BERTRAND.

Tél. : 06 16 78 32 24

Mèl : cecile.bertrand@onf.fr

Compléments et validation :

Yannick ROBERT, pôle expertise RTM38.

Tel : 06 17 38 32 57

Mèl : yannick.robert@onf.fr

Documents joints en annexe :

- Levés de laisses de crues, des dégâts apparents et des limites de la crue du 2 mai 2013 (section Carrière – Voie SNCF)
- Carte des aléas existante (1999 pour Seyssuel, 2011 pour Chasse sur Rhône)
- Carte des aléas révisée suite à la crue du 2 mai 2013 (RTM 38)

Description du site

Nature et état :

Caractéristique du terrain (topographie, morphologie, couverture) : cours d'eau à caractère torrentiel, dont le haut bassin versant est constitué de plateaux recouverts de Loëss, puis de gorges de raccords profondément incisées dans le socle primaire (leptynites et gneiss).

Le site d'étude se trouve au débouché du torrent dans la vallée du Rhône, qui a formé un petit cône de déjection se raccordant à la basse terrasse inondable du fleuve.

Suite aux nombreux sapements de berges de la crue du 2 mai, les dépôts torrentiels historiques du Gorneton sont bien identifiables, parfois sur plus de 4 m d'épaisseurs : on trouve principalement des alluvions grossières issues du socle et des loëss resédimentés, sans hiérarchisation particulière (cf. photo page 9).

Enjeux :

Hameau du Moulin (7 habitations en lit majeur) – Voie de circulations communales et départementales -

Antécédents :

Le torrent a inondé le hameau et les voies de circulation à plusieurs reprises. 1935 - 1988 – 1992 -1993.

En 1989, un nouveau ponceau a été construit, suivi par des travaux de correction torrentielle en 1993 (deux plages de dépôts), sur la base d'une étude hydraulique réalisée par Didier Mazet Brachet / Silène en 1989.



Plage de dépôt amont (site de la carrière) en 1993



Plage de dépôt amont (site de la carrière) en 1993

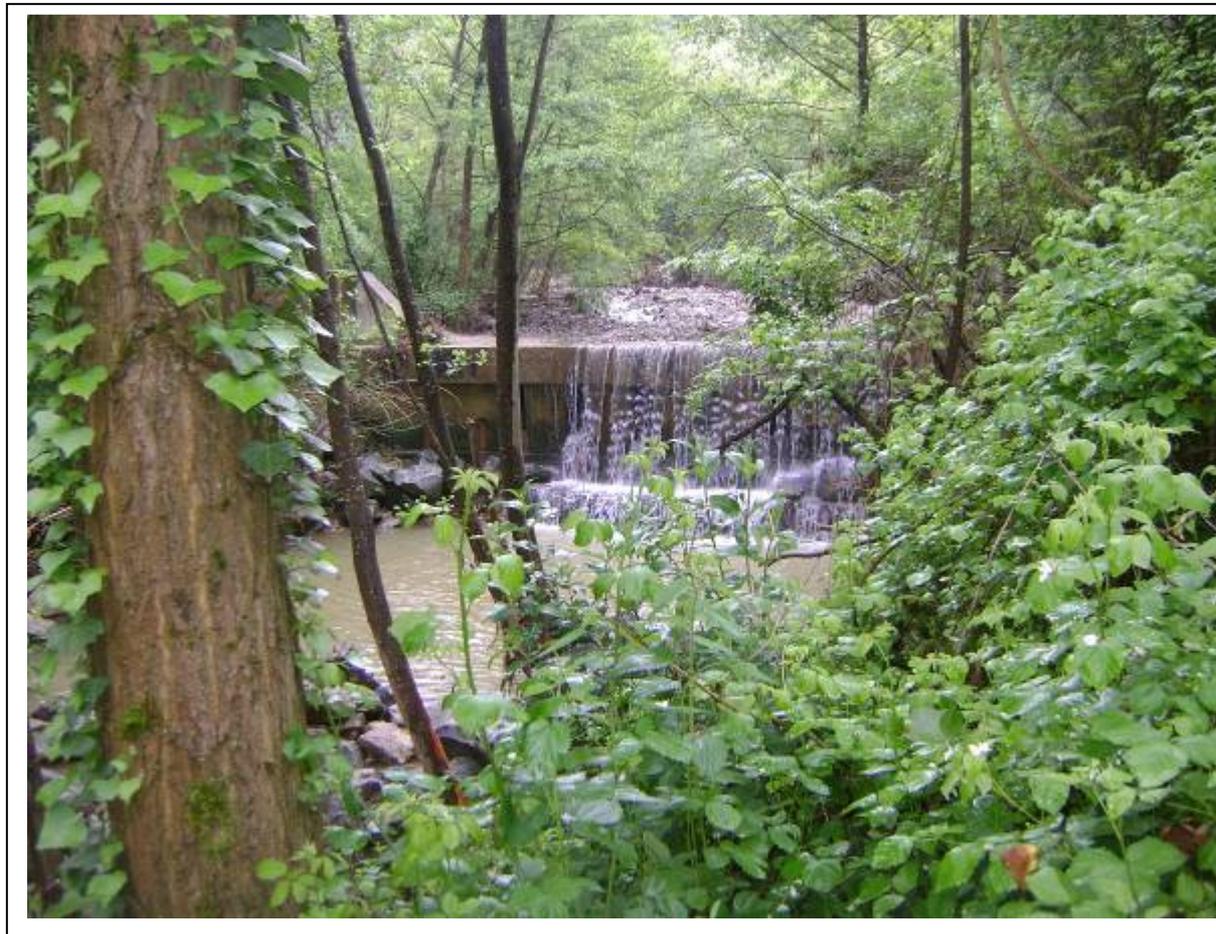


Nouveau ponceau (1989)

Diagnostic

Désordres observés :

Le 2 mai 2013, entre 20h et minuit, une crue très importante (pic de crue à 23h) s'est produite remplissant totalement les plages de dépôts et créant des débordements boueux en plusieurs endroits (cf. carte A3 des débordements et des laisses de crues en annexe).







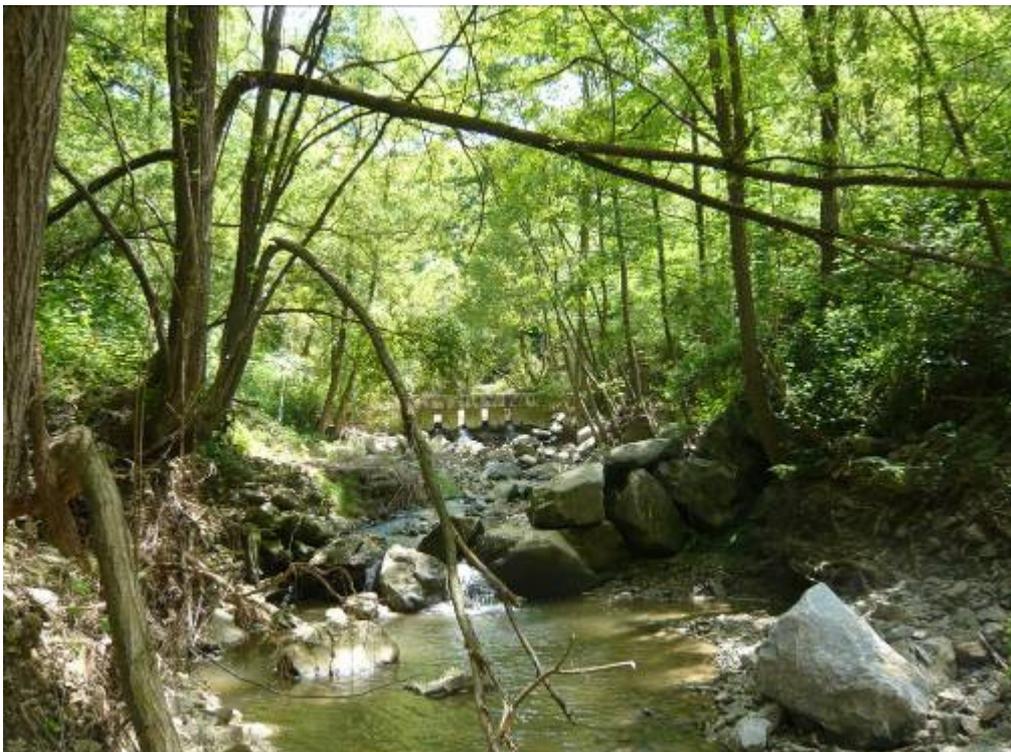
Dépôts grossiers en queue de retenue de la plage de dépôt.

Origine :

L'hiver long et rigoureux (neige, pluies) et les fortes pluies sur 48h qui ont précédé la crue ont saturés les sols, aggravant les ruissellements sur les plateaux et conduisant à un évènement majeur de crue torrentielle sur le Gorneton.

Conséquences du désordre :

Une partie des ouvrages existants sur le Gorneton ont été détérioré, le lit a subi de fortes érosions et des maisons et des voies de circulations ont été endommagés.





Hameau du Moulin :
Débordements
généralisés sur la rive
gauche (1m de hauteur)
et destruction de la
chaussée (photo ci-
contre) en amont du
ponceau cadre.

Observations complémentaires :

Le dispositif a plutôt bien fonctionné au vu du transport solide. La plage de dépôts amont (site de la carrière) a rempli son rôle : les matériaux les plus grossiers (petits blocs, cailloux) provenant de l'amont ont tous été piégés dans la plage.

Pour la section plage de dépôts – ponceau cadre (premier point de débordement) : Les débordements et dégâts constatés sont dus au débit liquide très important qui a engendré la déstabilisation des seuils en enrochements ainsi que de fortes érosions de berges, alimentant la crue en matériaux. Le transport solide est toutefois négligeable au regard du débit liquide de pointe.



Erosion de berge spectaculaire en rive droite, juste en amont du premier point de débordement. On observe les dépôts historiques du torrent, tantôt grossiers, tantôt fins (loess)



Erosion de berges, sapements et glissement en aval de la plage de dépôt amont.

La partie en aval du pont de la RD a été très sollicitée également, malgré le débordement au niveau du ponceau-cadre qui a dévié plus de la moitié du débit de crue hors du chenal. Le lit a été fortement sollicité jusqu'à la plage de dépôts aval (voie SNCF). Présence importante de flottants.



Embâcle en amont de la plage de dépôt aval.

Embâcles en rive droite du Gorneton, en aval immédiat du pont de la RD.



Les laisses de crue levées au cours de notre visite laissent supposer que l'évènement a largement dépassé le débit de référence centennal estimé par SILENE en 1989.

Laisse de crue au niveau du passage à gué menant à la carrière.



Toutefois, l'estimation de la crue centennale en 1989 est fortement sujette à caution, puisque les deux événements de 1988 et 2013 ont largement dépassé le débit de référence (13.5m³/s pour la Q100 contre 20 à 28 m³/s en 1988, 35 à 40m³/s en 2013) et que la crue « historique » (car très souvent citées dans la région) de 1935 n'a pas fait l'objet d'analyse particulière.

Propositions d'intervention :

Historique :

Le gestionnaire du Gorneton – Communauté de Communes du Pays Viennois - a réalisé des travaux d'extrême urgence : curage des plages de dépôts, des ponceaux et voies de circulation.

Travaux et actions proposées :

Dans le cadre de l'urgence, la plage de dépôts en amont pourrait gagner encore en capacité avec un curage complémentaire. (cf état initial de l'ouvrage en 1993)

Il est prioritaire de déboiser et dégager toute la végétation instable (tombée ou à tomber).





A court terme, il faudrait réaliser :

- L'évaluation précise de l'évènement qui s'est produit (période de retour) ;
- La mise à jour de l'étude hydraulique de 1989 sur un plan hydraulique et transport solide ;

- La mise en place d'un plan gestion des curages de la plage de dépôts en fonction des conclusions de l'étude actualisée ;
- Des travaux de remise en état du tronçon déstabilisé (berges + ouvrages en enrochements déstabilisés) entre la plage de dépôts et le ponceau.

Divers :

L'attention est attirée sur le torrent dans sa partie amont (plateaux et cultures).

On peut voir les traces importantes de ruissellement et de ravinement provoquées par les pluies. Les surfaces très importantes de labours (maïs) et la nature très érodable des sols (loess) ont manifestement aggravé la pointe de crue.

L'ouvrage hydraulique n'a pu être identifié sous la route communale (liaison Trembas – Les Combes) permettant aux eaux du Gorneton de transiter.

Le bassin de sédimentation en aval est totalement comblé et ne permet plus une régulation hydraulique des crues.

L'ouvrage de soutènement repose à priori sur des zones mouillées, soumises aux circulations d'eau.



Importants
ravinements sur les
champs de maïs

Revêtement
de la route
communale
emporté.



Déversoir du bassin
de sédimentation en
mauvais état + plage
de dépôt comblée.





Réfection du soutènement de la
voie communale Trenbas-Les
Combes, suite à la crue du 2 mai
2013.